



Legation Suisse
en Italie.

Génève le 26 août 1868.

M. et J.
A. J. et J.

Au Conseil fédéral. Berne.

In Circulaire
N. VIII. 68. (Envy)

J'ai l'honneur de rapporter par écrit au sujet du passage
des Alpes par un chemin de fer, comme M^r le Président en
a exprimé le désir en votre nom, après qu'il l'auroit
communiqué l'exposé que je lui avais fait de vive voix.

Le Ministère Menabrea nommé au milieu d'une grande
agitation politique et d'embarras financiers encore plus grands, ne
peut d'abord que concentrer son attention sur les objets de
la plus haute urgence.

Lorsque le calme fut quelque peu rétabli, j'en parlai au
Comte Cantalli Ministre des travaux publics qui tout en
annonçant les dispositions, me pria de laisser le
Parlement voter le budget, après quoi, disait-il, il pourrait
s'occuper avec plus de loisir de cette intéressante question.

Cependant, lorsque le budget fut voté, il vint d'autres ques-
tions urgentes par ex. celle de procurer aux compagnies existantes
le chemin de fer, qui à l'exception de celle de la haute Savoie,
sont dans un état financier déplorable, le moyen de continuer
leurs travaux et même d'en exercer. Puis celle d'obtenir le passage
de la vallée des Tignes, sans lequel tout le Gouvernement
améliorer les circonstances et raccourcit les travaux soit par



Montenis et soit par le Beauvois. La succession par voie de passage
 un accordement entre Montenis et Modène ou Reggio
 sera probablement exécuté.

Ces préoccupations et bien d'autres empêchèrent le Ministre
 des travaux publics de s'occuper sérieusement de la chose tant
 en lui affirmant toujours qu'elle lui tenait fortement à cœur.
 Il m'en parla dans la même sens peu de jours avant mon
 départ pour mon congé, en ajoutant qu'il serait convenable
 que j'en parlasse au Président du Conseil, et Ministre des af-
 faires étrangères.

Le Général Kowalewa était d'autant plus qualifié pour discen-
 ter cette question, qu'il en parlait sa qualité de Chef de Génie
 militaire du Royaume, il s'en était déjà occupé lorsque,
 faisant partie du Ministère d'Alinghetti, il occupait lui-même
 le poste de Ministre des travaux publics.

Dans la dernière audience du juillet je lui fis mes adieux, en lui
 notifiant que j'avais obtenu mon congé, de mon lieu habituel com-
 muniq. ses vœux sur cette matière, afin que je pusse les
 rapporter à mes chefs commettant. Voici en substance ce qu'il m'en
 répondit:

T Quelque l'intérêt matériel après l'ouverture du Beauvois et celle
 prochaine du Montenis soit terminée et que l'état de nos finances
 ces vœux communiq. de la circonspection, nous tenons encore beau-
 coup à une communication directe avec la Suisse, et ce n'est pas
 de nous que sont venues les difficultés. C'est la Suisse
 qui n'a jamais eu s'entend avec elle-même.

Vous-même M^r le Ministre, Vous avez à de Diverses reprises exposé
 au nom du Conseil fédéral au Gouvernement Italien
 que tel groupe de cantons désirait le Saint-Gothard,
 que tel autre désirait le Lukmanier et le Simplon, mais
 jamais vous n'avez pu dire quel était le Vœu du Conseil
 fédéral. Or le Gouvernement Italien désire être éclairé
 sur ce point: C'est alors qu'aura lieu sérieusement
 une négociation.

Je ne jugerais pas à propos dans une question si grave et
 si controversée de s'engager la discussion et je me
 bornerai à espérer de Général que je Vous aurais fait part
 de ses observations.

Vous auriez si Vous avez à me donner quelques directions pour
 ma rentrée à Placeme et ne m'avez agréer en attendant l'ex-
 pressive de mon dévouement.

J. B. Pioda Ministre suiss. en Italie

Das unterzeichnete Departement stellt den

Original

no. 10 bei Herrn Minister Pioda der k. k. Schweizergesandtschaft
 in Rom zur Verfügung, dass der Landrat des kantonen
 Uri, Schwyz und Unterwalden, auf den Landrat des kantonen
 Glarus, bezügliche der Unterwalden gemeinschaftlich mit
 zu erklären im Falle der Herr Pioda in der Schweiz,
 gemeinschaftlich mit dem kantonen Uri, Schwyz und Unterwalden

3736.

Bundesrath vom 2. Sept. 1868

Gionio B. B.

Allgemeine Befugnisse

An H. P. Boda
c. a.

dem Bundesrath über alles denjenigen, was mit der
 selben in Verbindung steht, in Bundesratheproposalen.
 Bern d. 1. Sept. 1868.

Der Vizepräsident
 des Bundesraths Dr. J. J. B.

Agent.